

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-MATHIEU/LA MOTTE**

**Procès-verbal de la session ordinaire  
du mardi 19 janvier 2010**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Mathieu/La Motte tenue à l'école Tétreault de La Motte le dix-neuf janvier de l'an deux mille dix à dix-neuf heures.

**PRÉSENCES**

Mmes Lyne Brousseau, commissaire  
Annie Gagnon, parent  
Nancy Coulombe, parent  
Marie-France Leclerc, enseignante  
Anne-Marie Pageau, parent  
Claire Gagnon, enseignante  
Johanne Charest, enseignante  
Jocelyne Wheelhouse, représ. de la communauté

M. Roch Plusquellec, parent

Aussi présente :

Mme Andrée Roy, directrice

**ABSENCE**

Mme Martine Lemire, éducatrice au service de garde

**OUVERTURE DE  
LA RÉUNION**

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par monsieur Roch Plusquellec. Il est 19 h 5.

**ADOPTION DE  
L'ORDRE DU  
JOUR**

CE-526-10 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour de cette séance soit et il est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU  
PROCÈS-VERBAL  
DU 10 NOVEMBRE  
2009**

CE-527-10 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal du 10 novembre 2010 soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

**AFFAIRES  
DÉCOULANT DU  
DERNIER  
PROCÈS-  
VERBAL**

Chauffage à l'école Saint-Mathieu : des travaux ont été effectués afin de régulariser la situation.

Butte pour la glissade à Saint-Mathieu : présentement, la butte n'est pas adaptée pour la glissade pour des enfants du préscolaire et du premier cycle. La municipalité est prête à investir pour l'aménagement adéquat de cette dernière.

**INTERVENTION DE  
L'ASSEMBLÉE**

Il n'y a aucune intervention de l'assemblée.

**RAPPORT DU  
COMITÉ DE  
PARENTS**

Aucun suivi pour le moment.

**PRÉSENTATION  
DES DOSSIERS**

**Critères  
d'inscription 2010-  
2011**

Les membres prennent connaissance du document et discutent sur les critères d'inscription.

ADOPTÉE.

**Sorties  
éducatives**

Une présentation des activités éducatives des mois de février et mars est faite :

- Sortie à la Maison de la Culture;
- Activités de Saint-Valentin;
- Dîner santé « Wrap » cuisiné par les élèves de l'école Tétreault;
- Carnaval à Saint-Mathieu;
- Sortie au Camp Dudemaine.

Les membres approuvent les sorties et activités proposées.

## INFORMATION- CORRESPONDANCE

M. Plusquellec fait la lecture de la correspondance reçue.

Information : la Semaine des enseignants se tiendra du 7 au 13 février. Il est prévu qu'ils auront congé de surveillance de récréations durant cette semaine.

## AFFAIRES NOUVELLES

Voyage à Ottawa : Marie-France Leclerc dresse un suivi des moyens de financement faits et à venir :

- Noël du Terroir : bons résultats et merci à tous pour leur implication;
- 13 mars : cueillette de bouteilles;
- 25 au 28 mars : emballage au MAXI;
- 29 avril : souper-théâtre au sous-sol de la salle communautaire à La Motte.

Grâce au dévouement et à la collaboration de tous, les objectifs financiers devraient être atteints.

Demande de partenariat avec la municipalité de La Motte pour de l'équipement sportif : des discussions entre l'éducateur physique, la direction et un représentant de la municipalité devraient avoir lieu afin de déterminer quels seraient les équipements à privilégier dans le cadre de l'entente d'utilisation des locaux et ce, afin de répondre aux besoins de tous. Il serait également intéressant de vérifier les sommes disponibles ou accessibles à cet égard dans chacune des organisations.

Activité du conseil municipal : Considérant le travail demandé par l'organisation du voyage et du souper-théâtre, les enseignantes de l'école Tétreault préfèrent reporter l'activité *conseil municipal* à l'an prochain.

Route du terroir : madame Wheelhouse propose un projet de réalisation de publicité et/ou décor promotionnel pour les deux entrées du village. Ce projet consiste en la fabrication de décor par les élèves de l'école Tétreault. La municipalité de La Motte contribue au projet par l'achat du matériel nécessaire et par le soutien d'une artiste locale. Ce projet est accepté et sera réalisé surtout en activité le midi.

**CLÔTURE DE  
LA RÉUNION**

CE-528-10 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'assemblée  
soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 15.

---

Roch Plusquellec  
président

---

Andrée Roy  
secrétaire d'assemblée